

Maison culturelle de l'espéranto de Grésillon

Extraits du COMPTE-RENDU

du conseil d'administration du 5 février 2011

1- Présents, procurations, désignation président et secrétaire de séance.

7 administrateurs présents et 5 pouvoirs:

François Lo Jacomo (pouvoir Elisabeth Barbay)

Xavier Godivier (pouvoirs Christian Lavarenne UFE ; Bruno Flochon ; Christian Vacheron)

Denis-Serge Clopeau

Jannick Huet (pouvoir Jorgos Comte)

SAT-amikaro (Guy Martin)

Dominique Baron

Lucette Echappé

personnes ressources :

Phil Frélon (suppléant SAT-Amikaro)

Bert Schumann

Yvette Corvaisier

Yves Couturier

invités :

Françoise Guihaumé (suppléante SAT-Amikaro)

Président de séance François Lojacomo

Secrétaire de séance : Denis-Serge Clopeau

modérateur : Xavier Godivier

1- mise au point de l'ordre du jour

+ intervention des 3 représentants de Demain Le Printemps

+ aborder le transfert des archives de Bouresse

+ congrès SAT amikaro 2012

+ 60^{ème} anniversaire de la fondation de la coopérative (16 septembre)

2- Compte rendu des actions en cours

Le dysfonctionnement de chauffage a été élucidé (régulation difficile d'usage, oubli de radiateur). La mise à jour matérielle permet d'envisager que les surconsommations ne se produisent plus.

La discussion aboutit à privilégier une contractualisation auprès d'un professionnel de maintenance, et dont le détail sera soumis par commission.

Le réveillon a été un succès, mais encore un aléa à propos du chauffage qui serait limité en cas de température rigoureuse. Donc le CA considère qu'il ne faut pas hésiter à reproduire cette organisation mais en précisant sur les invitations du risque d'avoir froid.

Les arbres arrivant à maturité font l'objet d'une exploitation contractée avec bucheron et forestier, sur la base d'un revenu de 19 euro la stère. La masse totale 150 stères sur 2 ans.

L'exploitation des peupliers de bordure à raison de 95 troncs seraient emportés pour 5.000 euro. Quelques poteaux seront disposés pour soutenir le fil téléphonique, petits, à faire faire.

Le reboisement du terrain de la peupleraie est soumis à la réflexion de la commission ad hoc (future stratégie de chauffage, association de préservation etc) à l'initiative d'Yves comme délégué de Xavier.

Il est convenu

que l'on gère les tontes en s'inspirant des usages habituels

récupération de ferraille et radiateurs de fonte pour 300 euro

Association REVS se présente candidate pour début de juillet 2011, pour colonie de vacances pour enfants défavorisés.

L'association accepte de prendre une part sociale, la perspective d'une découverte de l'espéranto aux enfants.

« **Demain Le Printemps** » en projet en 2013 - 2014 finance, troupe de théâtre fonctionnant en Bélarussie souhaitant tenter une école de théâtre à Grésillon pour ainsi atteindre une échelle européenne justifiant les subvention européennes (8.000 euro par ans), l'idée est de faire venir des stagiaires de Minsk comme animateurs de ce projet européen pour 27 élèves 1 pour chaque pays.

La Master-Klaso. Dans cette perspective une première étape est de rassembler un avant staff avec des SVE (1 de chaque pays) septembre 2012 à Grésillon.

En fait le calendrier définitif sera fixé en octobre 2012. Ensuite en mars en 2013 recherche des élèves grace aux SVE, et stage effectif septembre 2013 - juin 2014

Budget de 600.000 euro (30 % UE, 15% region, 15 % tournée finale, 30% participation de chaque pays (boulot du SVE), et 10% vient des élèves).

Demande :

Accord de principe pour lancer leur opération ?

Discussion :

Les aspects positifs (usage par formation intensive de l'Espéranto dans contexte de formation artistique à l'échelle européenne, rayonnement institutionnel et médiatique d'une telle démarche) sont unanimement reconnus par le CA.

Le CA met à jour cependant les difficultés et incertitudes suivantes.

Cet évènement exigerait que les travaux ne pouvant être réalisés il découle que le confort du château ne pourra être assuré malgré une dépense élevée de novembre et mars en fonction des conditions climatiques. Le budget est trop faible sur le prix de location, et surtout le budget de chauffage semble très sous-estimé. Ces deux circonstances font que le CA exigera de voir porter à un éventuel contrat de location ces réserves et que le loyer soit renégocié à la hausse.

Incertitude quant au réalisme du budget, et donc à l'éventualité d'un report ou une annulation de projet. Ce point a été compris par les représentants de « Demain le printemps » qui s'engagent à tenir le CA informé de l'avancement effectif des subventions.

La CA constate que l'occupation de septembre 2013 à juin 2014, serait de 33 personnes et qu'une certaine activité d'hébergement supplémentaire ne serait donc pas empêchée mais soulève que l'ensemble de la capacité d'hébergement devrait être rendue par exemple à Pâques 2004. Les responsables déclarent que leur programme pourra s'adapter à ce type d'exigence qui seront portées au contrat. Enfin des contraintes d'usage et donc d'aménagement restent à discuter sur des lieux comme la salle Zamenhof. L'association « Demain Le Printemps » assure que ses stagiaires seront impliqués dans l'entretien, et les éventuels aménagements consentis.

Ensuite le CA se propose de demander à l'assemblée générale un accord de principe pour permettre la négociation d'un contrat de location pour cette période de septembre 2013 à juin 2014.

Doit on changer de structure juridique pour louer à des structures extérieures ?

Proposition de François Lojaco : pas besoin de changer de structure mais nécessaire de changer les statuts

Proposition De Jannick selon Jérôme Mathieu qui lui indique une avocate. Cette avocate précise que selon la structure actuelle les associés doivent avoir des privilèges de consommation (prix adhérents, prix clients), dans les statuts les sociétaires non consommateurs devrait sortir de la société au bout d'un temps de carence de consommation. De plus pour aborder la structure de SIC elle conclue que si l'on envisage un poste salarié avec occupation constante une SCIC semble le plus adaptée.

Le changement de structure va conduire à une imposition à tous les titres normaux. Le CA après débat conclut que ces impositions nouvelles et de toute manière incontournables n'auront pas d'incidence budgétaire immédiate

Selon F .Lo Jacomo selon son conseil si la proportion d'activité lucrative reste minoritaire l'imposition sera stable. Par contre la réinscription au registre des sociétés a conduit à un nouveau numéro Siren mais avec historique de l'ancien.

CA propose à l'assemblée générale de garder la structure de coopérative de consommation et CA engage la rédaction de nouveaux statuts avec aide juridique (dont la valeur financière sera présentée à l'AG) qui permettent d'offrir des services à des non sociétaires. Le débat sera ouvert avec les sociétaires (AG ordinaire et forum).

Voie verte :

achat 1988 (600 m) qu'il faudrait recéder

la communauté de commune s'intéresse à la voie verte pour l'instant pas de compensation

proposition : demander à la municipalité de prendre en charge l'entretien d'un sentier bucolique , et de découverte de flore, dans la propriété de Grésillon. Cette question sera suivie par Yvette.

3- Préparation assemblée Générale

Soumettre des travaux d'isolation : pour une valeur à définir

Soumettre travaux de chauffage en Avril : installation dans toutes les chambres 1er étage et dépendance . Devant encore trop d'inconnues concernant les devis et surtout l'urgence de ces travaux en fonction des programmes d'hiver (Cf selon

en particulier Demain Le Printemps) (soit radiateurs électriques avec fils pilote pour régulation fine et centralisée 12000 euro seul devis disponible réalisable ce même printemps, soit selon devis selon solution alternative dans un délai moins serré).

Dans ces circonstances le CA ne demande à l'AG qu'une approbation de principe sur la valeur de ces postes importants et une conclusion sur le qualificatif d'urgence.

17h30 : Après le départ de Denis-Serge Clopeau, Guy Martin assure le secrétariat de séance.

La liste des documents à envoyer aux sociétaires est arrêtée. Ils seront envoyés en début de semaine (L 7 février) à tous les administrateurs pour avis avant le V 11/2, tirage le 14/2 et mise sous enveloppe Ma 15/2 (Bert, Jannick, Guy).

Les votes par correspondance seront dépouillés avant l'AG et les votes exprimés pendant l'AG seront ajoutés et dépouillés à l'occasion d'une pause.

4- Questions diverses :

Lettres de XXX :

Du fait des menaces répétées depuis plus de 2 ans à l'encontre des administrateurs de la MCE et des mises en accusation de plusieurs sociétaires, le CA adopte à l'unanimité des présents et abstention des représentés une proposition d'exclusion de XXX aux sociétaires qui seront présents ou représentés à l'AG 2011. Par ailleurs, une réponse collective des personnes mises en cause sera adressée aux administrateurs destinataires des 2 courriers en recommandé envoyés par XXX.

Archives FEI :

La question de leur transfert de Kvinpetalo à Grésillon ne paraît pas d'actualité, mais du fait de la demande de FEI, la MCE serait prête à les accueillir.

Bibliothèque, libroservo et archives :

D Baron présente ses projets.

Accord du CA pour que la partie la plus ancienne de la bibliothèque soit transférée au 2ème étage pour libérer de la place pour des ouvrages plus récents. UEA a envoyé une subvention sous forme de 3 livres. Durant l'été 2011, D Baron commencera à informatiser la bibliothèque. Il est suggéré de prendre contact avec Espéranto-France qui fait un travail similaire.

Des subventions de l'Etat pourraient être octroyées pour la numérisation des archives ; D Baron n'envisage pas de faire ce travail dans l'immédiat.

Le catalogue du libroservo sera mis sur le site de la MCE à titre d'information et de recherche, en indiquant qu'il n'y aura pas de vente par correspondance.

Congrès de SAT-amikaro 2012 à Baugé :

La MCE serait prête à aider l'organisation d'un tel congrès du 7 au 12 avril 2012 (demande de salles et contacts avec les élus de Baugé, poursuite des contacts avec le club de Baugé et sollicitation des sociétaires pour une aide durant le congrès). Des membres des clubs de Tours et Le Mans ainsi que Serge Sire et Phil Freslon sont disposés à participer au comité local d'organisation. G Martin a déjà pris des contacts positifs avec le centre musical de Baugé pour un hébergement collectif complémentaire de celui de la MCE.

Tarifs MCE 2011 :

A la demande de SAT-amikaro, le CA accepte de minorer plusieurs tarifs pour faciliter l'accès au centre d'une majorité d'espérantistes : dortoirs 9€, petit déjeuner 4€, dîner 9€, semaine complète 95% du nouveau tarif de pension complète et participation aux cours. Le droit d'inscription annuel sera dissocié de ce tarif hebdomadaire.